



Communiqué conjoint des missions de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie

A l'invitation des autorités togolaises, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union africaine (UA), ainsi que la Francophonie ont dépêché en République Togolaise respectivement des missions d'observation et une mission électorale, à l'occasion des élections législatives et régionales du 29 avril 2024.

Les missions de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie ont, depuis leur arrivée, rencontré les autorités gouvernementales, la Commission électorale nationale indépendante (CENI), la Cour constitutionnelle, la Haute autorité de l'audiovisuel et de la communication (HAAC), la Commission nationale des droits de l'Homme, des représentants de partis politiques et d'organisations de la société civile ainsi que des partenaires internationaux.

Les échanges ont permis aux missions de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie de s'informer sur le contexte général et les derniers préparatifs pour la tenue des élections législatives et régionales. Les missions se félicitent de la mise en place d'un cadre permanent de concertation, de la diminution du montant de la caution des candidats et des mesures favorisant la participation des femmes au processus telle que la réduction de moitié de la caution des candidates, du bon déroulement de la campagne électorale, de l'accès équitable aux médias d'État et de la sécurisation des opérations électorales. Les échanges avec les interlocuteurs togolais ont également porté sur les questions liées au financement public de la campagne et à l'observation citoyenne.

Le jour du scrutin, les missions ont visité des bureaux de vote dans les cinq régions du pays. Elles ont relevé que ces élections ont été inclusives. Les missions saluent la tenue des élections dans le calme, la maîtrise des procédures de vote et de dépouillement par les membres des bureaux de vote. Elles félicitent les femmes et les jeunes pour leur mobilisation citoyenne comme électeurs et membres de bureaux de vote. Les missions notent avec satisfaction qu'aucun incident sécuritaire n'a été enregistré le jour du scrutin.

Soulignant la nécessité de préserver la paix et de renforcer la démocratie et l'Etat de droit, les missions appellent les parties prenantes à tout mettre en œuvre pour privilégier le dialogue et la concertation et à recourir aux voies légales en cas de contestation. Elles soulignent l'importance de la sécurisation des opérations de compilation et de centralisation des suffrages ainsi que de la publication des résultats du vote dans les formes et délais prescrits par la loi.

Les missions électorales de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie réitèrent la disponibilité de leurs organisations respectives à accompagner, de façon coordonnée, les parties prenantes togolaises dans la mise en œuvre des recommandations que chaque mission formulera à l'issue des élections législatives et régionales du 29 avril 2024, en vue du renforcement de la paix et de la démocratie.

Les missions remercient les autorités et le peuple togolais pour l'accueil et l'hospitalité réservés aux différentes délégations.

Lomé, le 30 avril 2024.

Pour la CEDEAO

S.E. Mme Fatoumata JALLOW-TAMBAJANG
Cheffe, Mission d'observation

Pour l'Union africaine

Amb. Calixte Aristide MBARI
Chef, Mission d'Observation

Pour la Francophonie

Mr ENGHASSIM WANE
Chef, Mission Electorale